JEAN-MARC CHOUVEL

Un jardin de Theleme

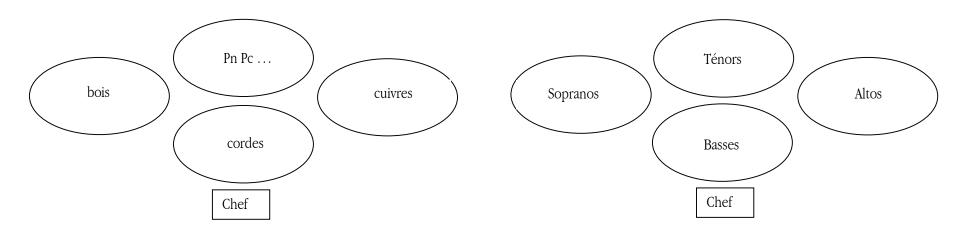
Pour ensemble d'improvisateurs

Notice

Quand un jardinier sème une plante, il ne peut avoir qu'une idée imprécise du résultat à venir. La plus ou moins grande rudesse du climat et des saisons, la connivence de la plante avec le sol, avec les autres végétaux ou avec la faune qui l'environne, peut amener de grandes variations dans le résultat. Il y a donc l'acceptation, dans l'art des grands jardiniers, et quelle que soit la rigueur de leur tracé initial, d'une part d'imprévisible dans le déploiement temporel de leur œuvre.

Cette partition ressemble à l'utopie d'une écriture musicale qui ne maîtriserait pas le résultat sonore avec la précision de la note, mais proposerait un tracé des éléments musicaux dans le temps, conforme aux repères les plus manifestes pour la perception. Toute musique se construit avec pour référent inconscient l'écoute d'un auditeur. La confection millénaire d'un paysages ne répond elle pas elle aussi, secrètement, au regard de l'homme?

Cette partition est en somme une partition de gestes. Sonores, bien-sur, mais aussi physiques. Ces gestes sont ceux d'un chef d'orchestre. Mais ce sont aussi peut-être les gestes intérieurs évoqués par la perception auditive. Une telle proposition pourra être, d'ailleurs, interprétée comme une pure chorégraphie. Dans ce cas, le danseur-chef-d'orchestre devra l'exécuter de mémoire. La pièce ne pourra être exécutée en public sans un minimum de deux répétitions où tous les musiciens seront présents. Cela est nécessaire pour qu'ils puissent se familiariser avec le langage gestuel spécifique qui est utilisé et qu'ils puissent réagir sans inhibition. Cette exigence reste valable pour une version où le chef voudrait diriger le public lui-même. La partition a toutefois été écrite pour quatre groupes et un total de dix musiciens improvisateurs. On pourra l'exécuter sans difficulté avec d'autres instrumentistes que ceux indiqués. La formation minimale requise est la suivante : flûte, saxophone (ou clarinette), trompette (ou trombone), percussion et contrebasse. D'autres répartitions des différents pupitres sont possibles, mais elles doivent s'attacher à conserver l'équilibre des groupes. L'instrumentiste d'un groupe en sous-effectif prendra en charge les indications des pupitres non pourvus de son groupe. Dans le cas où les instrumentistes seraient plus nombreux que le nombre de pupitres par groupe, on veillera à l'homogénéité sonore des pupitres. On peut envisager une réalisation chorale. Dans ce cas, la partition sera lue avec les groupes suivants : sopranos, altos, ténors et basses. La disposition des musiciens devra faciliter leur désignation par le chef. On donne ci-après le schéma de la disposition scénique optimale, dans le cas d'un orchestre instrumental, et dans le cas d'un chœur.



Répertoire des signes et leur signification

Les signes obéissent à quelques principes simples qui doivent faciliter leur identification par les musiciens. En général, un geste effectué avec le doigt concerne un seul musicien (ou pupitre), un geste effectué avec la main entière concerne un groupe de musicien, et un geste effectué avec les deux mains concerne tous les musiciens (sauf ceux qui ont eu l'indication d'être autonomes par rapport aux indications collectives). Pour faciliter la lecture du chef, quelques indications de résultat ont été ajoutées : il s'agit de liaisons (entre parenthèse) pour signaler les instruments qui continuent à jouer après une indication collective ou une tourne et des nuances dynamiques. Le chef peut répéter les indications s'il juge qu'elles n'ont pas été interprétées correctement.

Entrées et sorties des instruments : les entrées se font avec le geste traditionnel de départ. Le chef indique donc un tempo qu'il détermine en fonction du contexte et donne « 3 – 4 » avant d'impliquer le départ ou la fin pour que les instrumentistes puissent se préparer. Un instrumentiste « soliste » peut choisir de terminer sa phrase en cours plutôt que d'obtempérer brutalement.

\downarrow	Départ avec le doigt.	Entrée individuelle (pupitre)	4	Fin avec le doigt (marquer une croix)	Sortie individuelle* (pupitre)
\triangle	Départ avec la main (droite)	Entrée collective (groupe)	\$	Fin avec la main (marquer une croix)	Sortie collective* (groupe)
•	Départ avec les deux mains	Entrée tutti	*	Avec les deux mains (marquer une croix)	Sortie tutti*

^{*} dans le cas où ce signe n'est pas précédé d'un départ, il signifie une proposition musicale très brève (son isolé ou groupe de sons très rapide)

Volume général : les indications sont réduites à la simple indication de deux nuances fondamentales. Celles-ci ne sont indiquées que dans les cas où elles sont requises absolument. Dans les autres cas, elles sont laissées à l'appréciation des musiciens.

PP	L'index devant les lèvres (comme pour faire « chut ! »)	Piano - pianissimo	ff	Les deux mains paumes vers le haut (geste « soulever »)	Forte - fortissimo
Indication	s dynamiques : elles se font systér	natiquement avec les paumes des	mains à l'horizontale.		
_	Avec le doigt, paume vers le haut	Crescendo individuel (pupitre)		Avec le doigt, paume vers le bas	Decrescendo individuel (pupitre)
\forall	Avec la paume vers le haut	Crescendo collectif (groupe)	a	Avec la paume vers le bas	Decrescendo collectif (groupe)
•	Avec les deux paumes vers le haut	Crescendo tutti		Avec les deux paumes vers le bas	Decrescendo tutti

Registre: En général le registre n'est pas indiqué, ce qui laisse une certaine marge aux musiciens. Il serait toutefois préférable de réserver les registres extrêmes aux zones préconisées. Les indications de registre se font systématiquement les paumes des mains dans le sens vertical.

7	Index levé (de biais)	Registre aigu (pupitre)	8	Index à l'horizontale	Registre médian (pupitre)	\rightarrow	Index baissé (de biais)	Registre grave (pupitre)
Û	Main levée (de biais)	Registre aigu (groupe)	8	Main à l'horizontale	Registre médian (groupe)	Û	Main baissée (de biais)	Registre grave (groupe)
1	Deux mains levées (de biais)	Registre aigu (tutti)	8	Deux mains à l'horizontale	Registre médian (tutti)	1	Deux mains baissées (de biais)	Registre grave (tutti)

Comportement temporel: ces indications donnent aux musiciens le sens général de leur improvisation dans la totalité sonore. Certaines d'entre elles lui confèrent une grande autonomie, d'autres, au contraire, lui imposent une cobésion importante avec le groupe.

×	Index croisés	Musicien (pupitre) autonome, ne devant plus se référer aux indications collectives, rythme saillant	Index parallèles horizontaux	Sons tenus, collective (p	, ,	Index parallèles verticaux	Cohérence rythmique du musicien (pupitre) avec l'ensemble
*	Mains croisées	Groupe autonome, rythme indépendant	Mains parallèles horizontales	Sons tenus, collective (g	1111	Mains parallèles verticales	Cohérence rythmique du groupe avec l'ensemble
	Signe	en arc de cercle avec l'index	Changement de type de jeu (pupitre)	×	Croix de néga l'index		tacet (pupitre)
(Signe	en arc de cercle avec la main	Changement de type de jeu (groupe)	*	Croix de négati main	on avec la	tacet collectif (groupe)
	•	en arc de cercle avec les deux mains	Changement de type de jeu (tutti)	*	Signe supérieu main dro		Signe inférieur avec la main gauche

Les surlignages grisés indiquent les moments où les instruments jouent. Ils sont plus foncés quand les voix concernées deviennent voix principale (Haupstimme). Le chef d'orchestre est parfaitement maître des durées et la partition n'indique aucune proportionnalité du temps. Il veillera à respecter les « moments musicaux » de chaque improvisateur.

